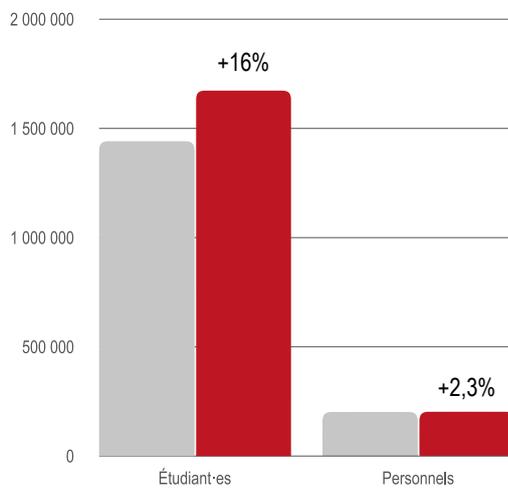


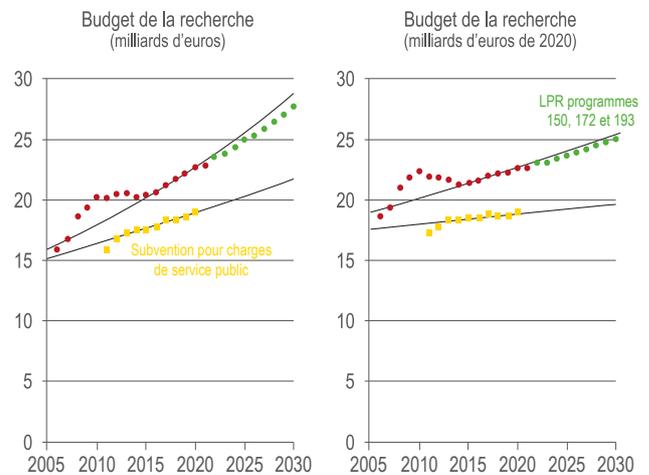
Enseignement Supérieur et Recherche, des étudiant·es et des personnels maltraités !

05 juillet 2022

Un taux d'encadrement en berne



Une Loi de Programmation Recherche (LPR) qui n'améliore rien



16 % d'augmentation du nombre d'étudiant·es sur les dix dernières années, 2,3 % de hausse du nombre de personnels de l'ESR sur la même période.

Les courbes montrent que la Loi de programmation de la recherche n'a pas modifié l'évolution du financement de la recherche. L'investissement avec la LPR est le même qu'avant : il reste insuffisant. De plus, la LPR précarise le financement de la recherche et les statuts des personnels.

Des conditions d'études et de travail dégradées !

Des salaires gelés

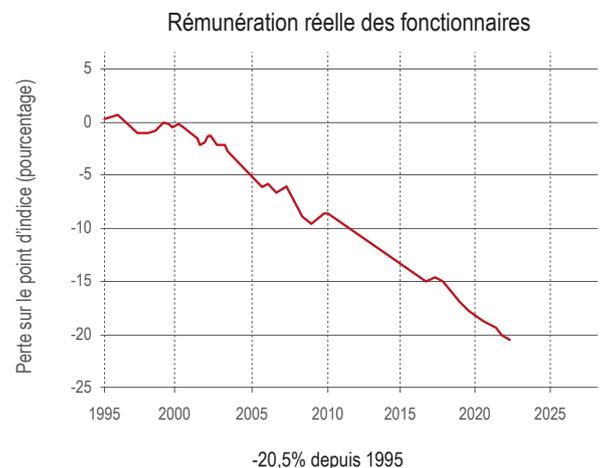
Le point d'indice est quasi gelé depuis 2000 (-20,6 %) !

Rien que pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, l'État fait ainsi une économie de 1,8 Mds euros/an.

Les cotisations sociales ne sont pas réévaluées non plus, ce qui pose problème pour le financement des pensions.

Le gouvernement annonce +3,5% d'augmentation de la valeur du point d'indice : c'est largement en dessous de l'inflation sur 1 an (5,2%). Et la perte reste colossale depuis 20 ans.

Note : en attendant le vote de la mesure par Parlement, dans ce tract, nous donnons les chiffres qui sont valables à ce jour.



Grille MCF Classe Normale
En 2021 : 1er échelon = 1,43 x SMIC
En 2022 : 1,35 x SMIC

Inflation sur 1 an (de mai 21 à mai 22) = +5,2%.
Augmentation point d'indice sur 1 an : 0%
Augmentation du SMIC (sans coup de pouce !) sur 1,5 an : +5,85 %

IGE Classe Normale
En 2021 : 1er échelon = 1,18 x SMIC
En 2022 : 1,11 x SMIC
(11% au-dessus du SMIC)

CAT C1 : 9 ans bloqués au SMIC
CAT B1 : 4 ans bloqués au SMIC

Les grilles sont de plus en plus écrasées. Elles décollent à peine du SMIC !
Nos traitements ne font pas que stagner, ils baissent !
Pour calmer le jeu, le gouvernement distribue des miettes pour certains personnels, sous la forme de primes individuelles.

De l'argent, il y en a !

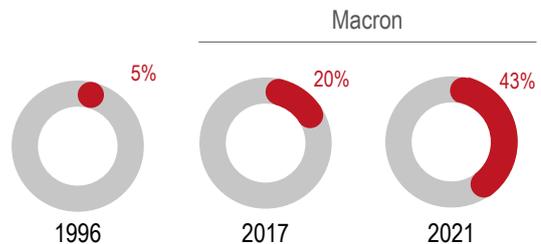
Dividendes
2021



69,4 Mds
d'euros

Patrimoine des 500 plus
grosses fortunes françaises en
pourcentage du PIB

En pleine crise sanitaire !

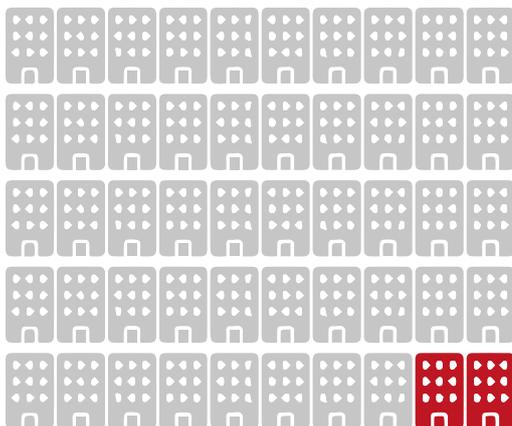


Les exonérations d'impôts et de cotisations sociales se sont multipliées. C'est le cas, par exemple, avec le Crédit Impôt Recherche (CIR) : 5,57 milliards d'euros 2013, 6,71 milliards euros en 2019. La moitié de la dépense (3Mds euros) va à 500 grandes entreprises, et aucun impact réel sur la recherche (ni même la R&D dans le privé). Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

L'étranglement budgétaire du service public n'est pas une fatalité, c'est un choix politique de société !

Nous, on veut :

+ 2 universités
(équivalence en termes de bâti)



+20% de
point d'indice



+70 000 agent-es
titulaires



La CGT FERC Sup
revendique !